

# Douzième Inter Amap Béarn vendredi 24 septembre 2010 à Gan salle Lérés 18h30

- |   |         |
|---|---------|
| 1 / Actualités Amap en Béarn  | 30 mn   |
| 2 / Informations Amap Aquitaine   | 15 mn   |
| 3 / Rappel des principes de la Charte Amap<br>et échanges d'expériences | 1h15 mn |



[www.amap-aquitaine.org](http://www.amap-aquitaine.org) - [amapbearn@amap-aquitaine.org](mailto:amapbearn@amap-aquitaine.org)

## 1/ Actualités Amap Béarn

41 Amap en Béarn / 2 en projet

nouvelles Amap (sept 2010) : Navarrenx (parrainage Sauveterre de Béarn), Serres-Morlaas (parrainage Serres-Castet)

projets : St Laurent de Bretagne, Amap Pau (4)

(voir carte ci-après)

Liste de diffusion

Adresse : [amapbearndiff@amap-aquitaine.org](mailto:amapbearndiff@amap-aquitaine.org)

Toutes les Amap reçoivent le message posté à cette adresse. Toutes les Amap peuvent poster un message à cette adresse.



Pas de modération entre l'envoi et la réception du message.  
Liste destinée aux questions / réponses / propositions relatives **uniquement** aux Amap.

## 1/ Actualités Amap Béarn (suite)

- Bilan des rencontres avec les producteurs en Amap
  - **Démarche Amap** intéressante, relation conviviale et valorisante, facilité logistique ; un encouragement pour s'installer (facilite la relation avec les banques), pour investir sur sa ferme (matériel, nouvelles pratiques, emploi, ...)
  - **Nécessité pour les producteurs** d'être "pédagogues", d'être organisés, d'évaluer la production à l'avance (pas toujours facile pour eux), nécessité pour les producteurs de participer aux rencontres (insatisfaction par rapport à ceux qui sont en Amap et ne participent pas)
  - **Diversité des Amap** (différents engagements et mise en avant de la charte, importance de la relation avec le référent du contrat, différentes dynamiques, souhait d'avoir un renouvellement groupé des contrats au maximum )
  - **Echanges et sollicitations** pour remettre en avant les "fondamentaux" (visites de fermes, nécessaire rentabilité du déplacement, le contrat et le pré-achat en Amap)
  - **Rigueur** : à adopter dans les termes employés (bio, conventionnel), sur les produits proposés ("hors cadre" : oranges, cerises, poissons, ...)

## 1/ Actualités Amap Béarn (suite)

- Bilan des rencontres avec les producteurs en Amap
  - Nécessité pour les producteurs de diversifier les débouchés
  - Une inquiétude de ne pas satisfaire à la livraison
  - Présence de consommateurs très exigeants / qui ne connaissent pas les producteurs de leur Amap
  - Des contacts d'amapiens pour récupérer leurs produits après la distribution
  - Un gros travail de réalisé par les responsables / reconnaissance de l'engagement des amapiens au pré-achat
  - Des groupes trop insistants sur le prix
  - Problème avec un contrat viande : pas de pré-achat. En effet 1 chèque remis à la livraison, 1 remis chèque un mois après. Nécessité d'avoir au moins un chèque encaissé avant.
  - Des diminutions de nombre de contrats (problème des contrats d'été – erreur avec les semaines d'absence)
  - Souhait d'un temps d'échanges sur les prix et les paniers de légumes
- Bilan enquêtes Université de Pau et Pays de l'Adour

## Echanges lors de l'Inter Amap

- **Suite aux remarques des producteurs** : les responsables d'Amap doivent faire respecter la charte, faire part du fonctionnement et le rappeler en assemblée générale, sur l'engagement, ... La restitution des contrats peut être groupé en AG pour favoriser une forte présence ...
- **Sur le rapport d'enquête de l'université** : Besoin de chiffres pour évaluer l'action des Amap. La restitution des enquêtes réalisées auprès des producteurs donne quelques éléments. Les réponses obtenues par courrier n'ont pas été systématiques et à la date où elle a été réalisée, 75% des agriculteurs étaient en contrat Amap depuis moins de 2 ans.
- **Echanges autour du concept "Agriculture Paysanne"**  
Suite à une remarque de deux producteurs présents souhaitant revenir sur la définition de l'agriculture paysanne et l'irrecevabilité, pour eux, d'une des fermes en Amap sous cette définition.

Qu'est-ce que l'Agriculture Paysanne ? La définition est dans la Charte des Amap et il est proposé à chaque Amap de donner sa démarche par rapport à cet objectif de maintien de l'Agriculture Paysanne (pour une prochaine interAmap ?)

Membres d'Amap et producteurs présents ont fait part de leurs points de vue :

- La démarche Amap est récente en Béarn (6 ans d'existence), elle avance par tâtonnements.
- Les Amap sont diverses et leurs liens avec les agriculteurs liés à leur histoire propre.
- Si certains producteurs ne sont pas dans la démarche "Amap" (pratique de l'achat/revente, absence récurrente à la distribution, ...), les responsables d'Amap doivent y être attentifs et prendre les mesures qui conviennent.

**Témoignages des producteurs présents** : Philippe Arsaut, Jean Barrère, Jean-André Biscar, Sylvie Bourse, Gilles Chabannier, Martine Chénaux, Sylvain Desclaux, Jean-Jacques Haillet, Claire Saporta et d'un artisan Didier Lemonier

- Le partenariat en Amap nous a conduit à diminuer les quantités produites car notre production est mieux valorisée. (exemple avec le passage de 200 000 L de lait en 2004 à 107 000 L en 2008 – autre exemple avec le passage de 6 500 poules pondeuses à 3 800 – autre exemple avec le passage d'une production de porcs industriels 1100 porcs/an à une production de porc plein air 200 porcs/an)
- La diversité des points de vue doit être discutée lors de ce type de rencontre et il convient pour le producteur d'être précis dans ses explications pour faire comprendre ses choix.
- Les Amap nous ont amené à une grosse réflexion sur notre production, sur notre façon de travailler. Le prix et la trésorerie fixés 6 mois à l'avance sont très importants pour avancer.
- Il faut être vigilants pour éviter les déviances. A nous producteurs de fournir les documents et les informations nécessaires sur sa ferme. Aux responsables d'Amap d'éviter de devenir des mini-supérettes, de garder le lien avec le projet de la ferme.
- Le fonctionnement des Amap reposent sur des bénévoles. Le fort développement des Amap m'a permis d'évoluer et de changer de système, mais je crains un essoufflement. Nous sommes reconnaissants du travail et de l'engagement réalisés par les "amapiens".
- Accueil chaleureux des Amap. Partenariat intéressant pour développer mon activité.
- Les boulangers qui sont en lien avec les Amap ne sont pas des agriculteurs (paysans boulangers) comme la Charte des Amap le prévoit. La forte demande en pain au niveau des Amap a poussé à travailler directement avec des artisans sans attendre l'installation de paysans boulangers. Il est demandé de travailler sur un approvisionnement local (Béarn) en blé avec des céréaliers locaux.

## 1/ Actualités Amap Béarn (fin)

- Relais Amap Béarn

4 rencontres depuis janvier 2010

Ceux qui souhaitent y participer sont bienvenus.

Organisation des visites d'Amap (1 actif du relais – 1 Amap marraine, si elle existe – 1 responsable de l'Amap visitée) : démarrage avec Louvie-Juzon, Mirepeix, Bernadets

- Proposition d'inter Amap délocalisée à définir à cette inter Amap pour février 2011  
principe adopté : une réunion Amap Béarn (en septembre) et une réunion Amap du nord du Gave de Pau et Amap du Sud (en février)

## 2 / Informations Amap Aquitaine

- Formation juridique le 8 février 2010
- Rencontre Amap Aquitaine le 28 mars 2010 : création d'une "Amap Aquitaine"
- Réunion des relais Amap Aquitaine  
27 juil 2010 : bilan des relais, agenda  
15 nov 2010 : travail bilan et à venir  
fév 2011 : travail sur les statuts "Amap Aquitaine"
- Prochaine Rencontres Amap Aquitaine  
dimanche 27 mars 2011 en Lot-et-Garonne (limite 33)  
proposition des statuts "Amap Aquitaine"

## 2 / Informations Amap Aquitaine

- Participations au Miramap

février 2010 en "observateur", création de l'association Miramap, remise d'un travail de réflexion par rapport au projet de statuts

juillet 2010, rencontre inter régionale sur les "systèmes de garantie participatifs"

participation à des échanges par l'intermédiaire de la liste de diffusion  
(réception pour diffusion de documents réalisés notamment informations sur les contrôles)

A ce jour, pas d'adhésion ni de représentants aquitains à Miramap  
Se pose la question de la représentativité (Amap Aquitaine)

## Echanges lors de l'Inter Amap

- **Qu'est-ce que le Miramap ?**

Le Mouvement Interrégional des Amap est né suite aux rencontres d'Anneyron en 2009 où 5 personnes en contrat Amap (Pays-Basque, Béarn, Dordogne, Gironde) et 1 producteur en Amap (Béarn) étaient présents.

Il s'agissait dès 2008 pour Alliance Provence (dépositaire de la Charte et marque) de questionner les réseaux régionaux et les entités Amap pour proposer la création d'un réseau interrégional des Amap. Aujourd'hui Miramap s'est constitué en association loi 1901 ([www.miramap.org](http://www.miramap.org)). L'Aquitaine (au travers des personnes présentes à Anneyron, des animateurs des relais, des bénévoles "amapiens" des relais) n'y participe qu'à travers les échanges d'expériences et à apporter une contribution aux statuts proposés. Le groupe aquitain en lien avec le Miramap est informel (voir conclusion). L'objectif des échanges est de garantir la Charte et le fonctionnement Amap.

Des groupes de travail se sont constitués : Fonds de garantie pour les agriculteurs, Système de garantie participative, Les Amap pour tous, .... Nous avons apporté notre contribution concernant le système de "contrats d'objectifs" et avons été informés des façons de fonctionner des autres réseaux. Nous avons également reçu et transmis des informations concernant les contrôles d'Amap.

- **Conclusion**

A ce jour le relais Amap Aquitaine est porté par le Civam Aquitaine (association de développement agricole administrée par des agriculteurs) et les dernières rencontres régionales Amap Aquitaine ont conclu que l'année 2010 devait permettre de réfléchir à la constitution d'une Association "Amap Aquitaine" (administrée par des consommateurs) dont les statuts doivent être discutés aux prochaines rencontres Aquitaine (27 mars 2011 en Lot-et-Garonne), l'objectif étant de garantir le respect de la Charte Amap pour les groupes qui se nomment ainsi (socle juridique).

### 3 / Principes de la Charte Amap et échanges d'expériences

- Charte : document de référence (ne sert pas de règlement intérieur)
- Les Amap une action citoyenne (initiative de consommateurs)
- Les objectifs des Amap
  - Préserver et maintenir des fermes, de l'emploi agricole, des terres agricoles fertiles
  - Consommer des produits de qualité, de saison, à un prix juste (se réappropriation son alimentation)
  - Relocaliser production et consommation (recréer une "ceinture alimentaire" dans les villes)
  - Favoriser le lien social, le respect de l'environnement, la santé

### Prochains Rendez-vous

- **Dimanche 27 mars 2011** (en 47)  
septième rencontre Amap Aquitaine
- **Février 2011**  
les treizièmes inter Amap Béarn par secteur
- Pour plus d'informations et pour participer au relais, contactez-nous !  
05 59 84 70 63

